

Focus

IFSI : branle-bas de combat dès la rentrée 2024

Mardi, 20 Juin, 2023 - 17:30

Entre la refonte du référentiel d'activités et de compétences redéfinissant les contours du métier d'infirmier et la redéfinition du référentiel de formation : les projets de réformes pleuvent sur les IFSI. Tout doit être prêt pour la rentrée de septembre 2024.



Dès la fin du mois de mai, François Braun ministre de la Santé de la Prévention a fixé le cap de cette réforme en pointant du doigt le passage d'un « encadrement strict des actes autorisés à une approche plus agile autour de grandes missions ». Des missions infirmières dont la logique a émergé dans la loi HPST promulguée en 2009, permettant le transfert d'activités et d'actes médicaux aux infirmiers de manière dérogatoire.

Aujourd'hui, le ministre espère aller plus loin envisageant de passer dans le droit commun certains protocoles de coopération nationaux. Un coup d'accélérateur qui devrait élargir les missions des infirmières, mais aussi un coup de projecteur sur les voies de recrutements des candidats aux formations des métiers du soin. L'accent est mis d'entrée de jeux sur le recrutement et la préparation des futurs professionnels qui vont reposer sur des référentiels de formation remaniés pour impulser une nouvelle dynamique métier.

Attirer les talents...

Puisque la moitié des jeunes en formation dans les IFSI sont issus des catégories populaires, le ministre envisage d'accélérer le mouvement en doublant d'ici la rentrée prochaine le nombre d'Ifsi partenaires du dispositif des cordées de la réussite et réfléchit à de nouveaux parcours de réussite ou encore à l'essor de l'apprentissage dans cette filière. En lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur, une mission est chargée de faire évoluer la plateforme Parcoursup pour guider les bons candidats vers les métiers du soin dont nous avons tant besoin. Par ailleurs, le rapprochement universitaire des instituts de formation amorcé pour encourager la recherche et l'innovation en sciences infirmières devrait se poursuivre sans fusionner pour autant.

... Et les conserver.

Les pouvoirs publics prévoient aussi de redoubler d'initiatives pour limiter les abandons. Environ 10 % des étudiants arrêtent leur formation durant leur première année. Désormais l'accompagnement des périodes de stage sera renforcé. Dès la rentrée prochaine, un guide du mentorat sera mis à disposition des Ifsi et des établissements, pour accompagner le déploiement et la formation des mentors, d'indispensables coachs pour les futurs professionnels. Les réformes annoncées s'étendent même jusqu'au démarrage des carrières puisqu'une disposition législative visant à interdire la pratique de l'intérim en sortie de formation doit être prochainement examinée au Parlement. Autant dire que cette refondation du métier d'infirmier pourrait servir de galop d'essai, car ce mouvement semble bel et bien amorcé ensuite pour l'ensemble des professions paramédicales.

A l'heure actuelle, entre les consultations des représentants de la profession et le lancement de groupes de travail, chacun se remonte les manches pour aboutir à une réforme dont la mise en place est déjà fixée. La rentrée de septembre 2024 sera son coup d'envoi. D'ici là, les travaux sur la pratique avancée et les spécialités débiteront d'ici la fin de l'année. Gageons que la Psychiatrie, la Santé mentale et la médecine du travail ne restent pas une nouvelle fois les parents pauvres de cette refonte du métier d'infirmier qui pourrait servir de modèle pour bâtir l'organisation à venir du système de santé.

Laurence Mauduit

[Tous les focus](#) [1]

URL source: <http://www.guidepharmasante.fr/actualites/ifsi-branle-bas-de-combat-des-la-rentree-2024>

Liens

[1] <http://www.guidepharmasante.fr/actualites/focus>